Personnel de caisse

Domaine : Grande distribution

Appellations

- Arrière caisse
- Caissier de station-service
- Caissier
- Péagiste
- Caissier spectacle
- Caissier de parking
- Responsable de ligne de caisses
- Chef de caisses
- Responsable de caisses
- Caissier pompiste
- Hôte de caisse
- Péager
- Caissier en restauration
- Caissier en libre-service

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme particulier. Cependant, une expérience professionnelle dans le secteur du commerce est souhaitable. Il est également accessible avec un Brevet de Technicien-BT- ou Brevet de Technicien Supérieur-BTS- en gestion et comptabilité pour le poste de responsable de caisse.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de grandes surfaces, magasins, billetteries (théâtre, cinéma, ...), lieux de péage (parking, autoroute, ...), stations-service en contact permanent avec la clientèle. Elle varie selon la taille de la structure et le degré d'informatisation des caisses. Elle implique généralement un travail assis avec des gestes répétitifs dans un environnement souvent bruyant. Elle peut s'exercer en horaires fractionnés, les weekends, jours fériés ou de nuit. Elle peut exiger le port d'une tenue professionnelle à l'image de la structure.

Activités de base

• Accueillir le client et enregistrer le prix et le type des articles (vérification du contenu du chariot, enlèvement antivol, ensachage des produits fragiles, ...) • Effectuer le comptage de la caisse en début et en fin de journée et transmettre les informations (fonds de caisse, prélèvements, ...) aux services concernés • Effectuer le nettoyage de l'espace de travail (tapis, rouleaux, ...) et signaler les dysfonctionnements éventuels • Informer le client sur les services liés à la vente (remise, carte de fidélité, garantie, ...) et procéder à l'encaissement des achats selon le moyen de paiement (espèce, chèque, carte de paiement, ...) • Recenser les aléas (casse, oublis de produits en caisse, erreurs de paiement, ...) et informer les services concernés

Compétences de base

• Modalités d'accueil de la clientèle • Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire • Techniques d'encaissement • Utilisation d'appareils de lecture optique de codes-barres (pistolet, flasheur, ...)

Activités spécifiques

• Contrôler la sécurité du circuit financier (prélèvements, comptage des fonds, ...) et valider les documents comptables pour l'activité des caisses -Connaissances de base en comptabilité générale • Effectuer le service de carburant à la pompe • Organiser l'activité du personnel de caisse (planification des horaires, ajustement selon les imprévus, ...) et apporter un appui aux équipes si nécessaire -Techniques d'animation d'une équipe • Participer au recrutement ou à la formation du personnel de caisse et effectuer le suivi de l'activité (respect des normes qualité, traitement des litiges, gestion des files d'attente, ...) -Techniques pédagogiques • Réceptionner et contrôler la conformité des marchandises et procéder à la mise en rayon (étiquetage, réapprovisionnement, ...) • Réserver des places et éditer des billets (spectacle, évènements sportifs, ...) • Vérifier les conditions de livraison du carburant (niveau de cuve, ...) -Gestes de premier secours -Règles et consignes de sécurité